

Palais d'Iéna

15, 16 et 17 décembre

APPEL À CANDIDATURES

MARCHÉ DE NOËL

SOLIDAIRES

DU CESE





Présentation

Le CESE

Troisième assemblée constitutionnelle de la République, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) est l'expression démocratique de la société civile qui agit. Il fonde son travail sur l'écoute, le dialogue et la recherche d'un consensus exigeant pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain et éclairer la décision publique

Le CESE est composé de 175 membres, femmes et hommes de terrain, désignés par les corps intermédiaires : associations, syndicats de salarié.e.s , organisations patronales...

Le Palais d'Iéna

Le palais d'Iéna, au sein duquel siège le CESE, est une réalisation exceptionnelle du XXème siècle, inscrit au titre des Monuments historiques et signée par l'architecte Auguste Perret, est un lieu propice à la création.

Le CESE accueille en moyenne 200 manifestations par et organise des dizaines de visites du palais. Outre les Journées Européennes du Patrimoine, le CESE reçoit de nombreuses manifestations et des milliers de visiteurs par an. Le CESE souhaite davantage renforcer son offre culturelle, c'est pourquoi il lance un appel à candidatures pour un Marché de Noël solidaire au mois de décembre 2025, dans les espaces du Palais d'Iéna.

Objectifs du Marché de Noël solidaire

Le Marché de Noël solidaire du CESE a pour vocation de mettre en lumière les initiatives issues de l'économie sociale et solidaire (ESS), en offrant une vitrine à des artisans, associations, structures d'insertion ou coopératives engagées.

Cet événement s'inscrit pleinement dans les valeurs du CESE : dialogue, inclusion, durabilité et soutien aux acteurs de terrain. Il vise à :

- Favoriser la visibilité de créateurs engagés, d'artisans en insertion et de producteurs locaux
 - Proposer un temps fort convivial et solidaire, dans un esprit de fêtes responsable et accessible
 - Encourager la consommation éthique et les circuits courts, à l'approche des fêtes de fin d'année
 - Faire vivre le Palais d'Iéna autrement, en l'ouvrant à des publics diversifiés dans un cadre chaleureux et engagé

L'ambition du CESE est de faire de ce marché un événement fédérateur, autant pour ses visiteurs que pour les structures participantes, en créant un espace de rencontre entre savoir-faire, engagement citoyen et créativité.





Les modalités d'accueil des exposants



Le CESE met gracieusement à disposition des structures sélectionnées un espace dédié au sein du Palais d'Iéna dans le cadre du Marché de Noël solidaire 2025. Chaque exposant sera responsable de son propre équipement.

Répartition des espaces exposants

Pour l'édition 2025 du Marché de Noël solidaire du CESE (15, 16 et 17 décembre), deux types d'espaces seront mis à disposition :

- Chalets alimentaires – Espace extérieur

Les exposants proposant des produits alimentaires préemballés ou consommables immédiatement (ex. : vin chaud, nougat, pain d'épice, biscuits, confiseries emballées) seront installés à l'extérieur, devant la rotonde du Palais d'Iéna, dans un espace visible depuis la voie publique, à proximité immédiate du métro Iéna et des musées alentours.

Pour les stands à vocation alimentaire, seuls seront autorisés les produits suivants :

- Produits de fêtes emballés ou préconditionnés (ex. : pain d'épices, biscuits, confitures artisanales, nougats, fruits secs, miels, chocolats...)
- Boissons chaudes saisonnières : vin chaud, chocolat chaud, jus de pommes chaud ou infusé, etc.
- Exemple : Crêpes, churros, beignets, gaufres, barbe à papa, bonbons, snacking salé et sucré
- Les stands doivent impérativement respecter les normes sanitaires en vigueur et fournir les documents d'agrément ou attestations d'hygiène correspondants
- Chalets artisanaux et solidaire – Espace intérieur (hors alimentaire) – Salle Hypostyle

Les structures proposant des produits artisanaux, artistiques ou issus de l'économie sociale et solidaire (ESS), hors alimentation, seront accueillies à l'intérieur, dans la grande Salle Hypostyle, un espace couvert de plus de 1000 m², situé au cœur du Palais d'Iéna.

- Engagements des exposants

Les participants s'engagent à :

- Installer leur stand la **veille de l'ouverture** (créneau communiqué en amont)
- Être présents pendant **toute la durée d'ouverture du marché**
- Maintenir la **propreté et la sécurité** de leur espace
- **Apporter tout le matériel nécessaire** à leur installation (aucun mobilier fourni)
- Valoriser les **valeurs du CESE** : engagement, durabilité, inclusion

Les exposants devront venir avec leur propre stand équipé, comprenant a minima :

- Mobilier d'exposition (table, support, présentoirs...)
- Système de décoration adapté à l'ambiance de Noël
- Si besoin, rallonges ou multiprises (l'électricité est disponible mais limitée)





- Coordination

L'équipe organisatrice du CESE assurera :

- Une **réunion logistique en amont** (novembre)
- Une **coordination sur site** pour faciliter l'accueil, le branchement électrique et les flux

Tout au long de cet évènement, un suivi sera assuré par la direction de l'innovation.

- **Communication & valorisation**

- 1re édition publication
- Rayonnement site internet + intranet CESE
- Mobilisation de réseaux associatifs
- Appui du service communication du CESE (communiqué de presse, visuels)

- Mise à disposition des espaces

Le CESE met à disposition :

- **La salle Hypostyle** (espace intérieur de plus de 1 000 m²) pour l'installation des stands non alimentaires, dans un cadre protégé, accessible au grand public avec un espace spacieux ;
- **L'espace extérieur situé devant la rotonde du CESE**, à proximité immédiate du métro léna et des musées, pour l'installation des **chalets alimentaires**.

La durée d'occupation s'étendra sur 3 jours consécutifs en décembre. Les horaires d'installation, de présence, et de démontage seront précisés ultérieurement. Aucun mobilier ne sera fourni.

Le CESE assura une prise en charge des frais de communication et une aide technique pour le montage et le démontage

Modalités financières

La participation au Marché de Noël solidaire est gratuite. Aucune rémunération ne sera versée par le CESE. Tous les frais liés à l'installation, au fonctionnement, aux transports, à l'assurance, à la communication ou à la décoration sont à la charge exclusive des exposants.

Chaque structure devra fournir une attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle couvrant tout dommage causé pendant l'événement.





Calendrier prévisionnel

- L'appel à candidature est ouvert du 1^{er} aout à 15 octobre 2025
- La réception et l'étude des dossiers de candidatures se font sur toute la durée de l'appel à candidature par le service concerné.
- Clôture des candidatures : 15 octobre 2025
- Sélection des exposants : fin octobre 2025
- Réunion d'information logistique : mi-novembre 2025
- Montage des stands : jour J de l'événement 15 décembre
- Ouverture au public : 3 jours consécutifs en décembre (15, 16 et 17 décembre)
- Démontage : à l'issue de la dernière journée

Dossier de candidature et modalités de sélection

Modalités de candidature

Les structures intéressées doivent envoyer un dossier de candidature comprenant :

- Une fiche de renseignements complétée (modèle fourni)
- Une présentation synthétique de la structure
- Des photos ou catalogue de produits
- Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- Tout agrément ou diplôme relatif à l'activité
- Certificats fiscaux et sociaux (attestation URSSAF ou équivalent)

Les dossiers de candidatures sont à transmettre au plus tard, le 15 octobre 2025, par internet à l'adresse suivante :

dici@lecese.fr

Pour tout renseignement complémentaire : 01 44.43.63.12

Modalités de sélection

Les dossiers reçus feront l'objet d'une phase de présélection réalisée par un comité interne du CESE. Ce comité sera composé de représentants de la direction de l'innovation et de la communication interne et de la direction des ressources humaines.

La décision finale sera transmise à l'ensemble des candidats.

Les dossiers **incomplets ou transmis hors délai** ne seront pas étudiés.

